



La Celle Saint-Cloud

République Française
Département des Yvelines

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°

26.05

78170
DIRECTION DES ESPACES PUBLICS, DE L'URBANISME ET DU CADRE DE VIE

LE MAIRE DE LA CELLE SAINT-CLOUD,

ARRETE PERMANENT

Vu le Code Des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1 à 5,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110-1 et R 110-2, R411-2 à 4, R 411-8, R 411-14, R 411-25 à 28, R417-10,

Vu le règlement de la voirie communale et notamment l'article 5.2,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu l'instruction ministérielle, chapitre II, article 50 du 22 octobre 1963, concernant la circulation routière,

OBJET : REGLEMENTATION
DU STATIONNEMENT SUR
LES PLACES PMR

Considérant la nécessité de faciliter le stationnement pour les personnes à mobilité réduite (PMR) GIG-GIC sur des emplacements aménagés dans diverses voies à LA CELLE SAINT-CLOUD.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : DISPOSITIONS REGLEMENTANT LE STATIONNEMENT SUR LES PLACES PMR.

A compter du présent arrêté, les emplacements de stationnement listés sur le document en annexe seront réservés aux personnes titulaires de la carte « mobilité inclusion », mention « stationnement pour personnes handicapées ».

ARTICLE 2 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et réprimées conformément à la réglementation en vigueur.
Les véhicules mis en infraction pourront être mis en fourrière.

ARTICLE 3 : La signalisation nécessaire sera mise en place par les services techniques municipaux.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté fera l'objet des formalités de transmission et de publication prévues par les textes de loi en vigueur. Il pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 5 : Le dispositif de signalisation devra être conforme aux Instructions Interministérielles relatives à la signalisation routière « livre 1 première partie et textes subséquents ».

ARTICLE 6 : Monsieur le Maire,
Madame la Directrice Générale des Services,
Le Commissariat de Police de Versailles,
Le responsable de la Police municipale de La Celle Saint-Cloud, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

La Celle Saint-Cloud, le 20.04.2026

Le Maire,

Richard LEJEUNE



Annexe arrêté permanent 26.05

30/03/2026

ADRESSE	Nombre de places
Bauffremont (avenue de) angle 23 allée Grande Promenade	2
Bauffremont (avenue de) face au 7 allée de la Vénérie	2
Boileau (2 avenue)	1
Bois Blancs (1 avenue des)	1
Bois Blancs (avenue des) sur le parking face au groupe scolaire Jules Ferry	1
Charles de Gaulle (avenue) - théâtre	3
Eglise (place de l') et parking de la place de l'église	2
Etangs (avenue des sur le parking situé derrière l'église)	1
Etangs (13 avenue des)	1
Etangs (19 avenue des)	1
Etangs (31 avenue des)	2
Etangs (56 avenue des)	1
Etangs (66 avenue des)	1
Etangs (9 avenue des)	1
Etangs (avenue des) face à la caisse d'épargne	1
François Debergue (rue) au droit de la pharmacie	1
Furie (20 avenue de la)	1
Furie (20 avenue de la) 1 place supplémentaire	1
Garenne Bechevet (12 avenue de la)	2
Garenne Bechevet (14 avenue de la)	1
Garenne Bèchevet (33 avenue de la)	1
Gustave Mesureur (27 avenue)	1
Gustave Mesureur (9 avenue)	1
Guynemer (entre le n° 8 et le n° 12 de l'avenue)	2
Haras (22 avenue des)	2
Haras (à proximité du 6 avenue des)	2
Jean Mermoz (parking Jean Mermoz au droit de l'entrée de la gare SNCF)	2
Jules Ferry (parking) - partie basse à droite du parking	1
Lamartine (avenue) au débouché de la place Berthet	2
Lulli (place)	1
Maurice de Hirsch (43 avenue)	1
Maurice de Hirsch (Grande Promenade)	1
Miss Howard (avenue) angle 17/21 allée de la Grande Promenade	2
Miss Howard (avenue) parking de la Laiterie	2
Parc (3 avenue du)	1
Parc (7 avenue du)	2
Parking Maurice de Hirsch	2
Pré Bijou (allée du) sur l'avenue Maurice de Hirsch	1
Pré d'Orient (13/15 avenue du)	2
Pré d'Orient (à proximité du 25 avenue du)	1
Pré d'Orient (à proximité du 41 avenue du)	1
Prés (4 avenue des)	2
Prés (5 avenue des)	1
Puits d'Angle (4 avenue du) transférée au 8 avenue du Puits d'angle	1
Sablons (6 allée des)	1
Saut du Loup (15 avenue du)	1
Saut du Loup (2 avenue du)	1

Saut du Loup (26 avenue du)	1
Saut du Loup (3 avenue du)	1
Serres (6 place des)	1
Serres (entre le 12 et le 14 place des)	1
Sources (22 avenue des)	1
Sources (2-4-6 avenue des)	1
Sources (6 avenue des)	1
Terres Noires (1-3 avenue des)	1
Venerie (7 allée de la)	1
Vindé (face au 19 rue de)	1